

La CEDEAO veut mobiliser des financements pour le riz



ATELIER À YAMOUSSOUKRO

Bruno Koné présente le bilan 2025 du secteur agricole



TABLE RONDE À ACCRA

Bernard Comoé expose les opportunités de la filière riz ivoirienne



TRANSFORMATION LOCALE

L'ANADER accompagne Méagui dans le déploiement de sa vision stratégique 2026-2030

La commune de Méagui s'est dotée, ce jeudi 4 juin 2026, d'une véritable boussole pour orienter son développement.

Réunis à l'hôtel Mbally, les autorités, les élus, les forces de sécurité et les populations locales ont assisté à la présentation officielle du Plan Stratégique de Développement (PSD) 2025-2034. Cette cérémonie, placée sous la présidence de Monsieur Paha Timothée, Préfet du département, a mis en lumière la collaboration fructueuse entre la municipalité et l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), leader du développement rural et du conseil agricole en Côte d'Ivoire. D'emblée, Monsieur Diarra Seydou, Premier Adjoint au Maire, a traduit la vision d'une commune résolument tournée vers le progrès. Saluant la politique de décentralisation initiée par le Président de la République,



Son Excellence Alassane Ouattara, il a présenté ce PSD comme un levier de modernisation. Entre l'amélioration de l'accès à l'eau potable, le renforcement du réseau routier et la valorisation du cacao et de l'hévéa, le document se veut une réponse concrète aux

aspirations des populations locales. L'engagement est clair : faire de Méagui un territoire moderne, prospère et solidaire. Dr Koné Miaman, Directeur des Études, de la Prospective et des Projets (DEPP) de l'ANADER a ensuite détaillé la structure tech-

nique du PSD, composé de trois tomes (monographie, bilan-diagnostic, et planification & programmation). Il a précisé que cet outil, bâti sur une vision de faire de Méagui une « terre d'accueil et de prospérité pour un développement harmonieux », décline six

axes stratégiques totalisant 200 projets. Parmi ceux-ci, 161 relèvent de la compétence communale, dont 101 sont jugés prioritaires pour la période 2026-2030. Ces actions, regroupées en 21 programmes de développement nécessitent un investissement de plus de 5,6 milliards de FCFA. À cette occasion, il a été rappelé que l'expertise de l'ANADER est également accessible aux villages et mutuelles souhaitant élaborer leurs propres plans de développement.

Clôturent les interventions, le Préfet du département a salué la qualité du travail accompli et a remercié l'ANADER pour son appui technique décisif. Il a insisté sur l'importance du PSD en tant qu'outil de gestion inclusif, exhortant le conseil municipal à une appropriation rigoureuse de cette boussole stratégique pour transformer durablement les conditions de vie des habitants de Méagui.

Source : Anader.ci

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

L'OIA-Anacarde et un Ministre congolais reçus en audience

Mardi 2 juin 2026, le Ministre Bruno Koné a reçu une délégation de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole (OIA) Anacarde, conduite par son Président du Conseil d'Administration (PCA), M. Bêh Soro.

Cette rencontre entre le Ministre Bruno Nabagné Koné et le PCA de l'OIA-Anacarde s'est faite en présence de M. Franck Anderson Kouassi, Conseiller spécial représentant le Directeur Général du Conseil Coton Anacarde et Karité, M. Mamadou Berté. Cette séance de travail a permis d'examiner les principaux enjeux de la filière : l'enlèvement des stocks résiduels, les modalités de

commercialisation, le respect du prix bord champ, le développement de la transformation locale et les perspectives pour les prochaines campagnes. A la fin des échanges, le Ministre Bruno Koné s'est félicité de la qualité du dialogue, qui a favorisé une meilleure compréhension des difficultés des acteurs et l'identification de solutions appropriées. Il a réaffirmé la volonté de son Département d'œuvrer à l'amélioration durable des conditions de travail et de vie des producteurs et professionnels du secteur. Bruno Koné a également annoncé la mise en place d'un cadre permanent de concertation, avec des rencontres régulières pour assurer un suivi efficace des préoccupations ex-



primées. L'OIA-Anacarde fédère les quatre collèges de la chaîne de valeur : producteurs, acheteurs, transformateurs et exportateurs.

Le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, Bruno Nabagné Kone, a reçu en audience, ce mercredi 3 juin, le Ministre du

Commerce Extérieur de la République Démocratique du Congo, M. Julien Paluku, accompagné des membres de son Cabinet. Cette rencontre a été l'occasion pour la délégation congolaise de s'imprégner de l'expérience ivoirienne en matière de gestion de la politique cacaoyère.

Au cours des échanges, le Ministre Bruno Nabagné KONÉ a partagé les acquis et les enseignements de l'expérience ivoirienne. Il s'est également félicité de la volonté des autorités congolaises de renforcer la coopération agricole entre les deux pays, dans la perspective d'une synergie d'actions en faveur du développement de l'ensemble des acteurs de la filière cacao.

A SELF4OUR



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36
+225 07 07 87 98 43

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è Tranche
ilot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR
DE PUBLICATION :
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43

RÉDACTEUR EN CHEF :
André SELF4OUR
+225 05 45 05 05 01

SERVICE COMMERCIAL :
+225 01 52 83 72 72
01 01 04 50 00

INFOGRAPHISTE :
Consty HENNEKA

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE :
N° 013 du 10 avril 2026

DÉPÔT LÉGAL : En cours de constitution

TIRAGE : 5.000 exemplaires

IMPRESSION : SNPECI

DISTRIBUTION : EDIPRESSE

ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE

Un projet de jumelage pour renforcer la sécurité sanitaire

Renforcer la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale, tel est l'objectif qui a motivé un jumelage stratégique entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne. Cette coopération a été marquée lors d'une cérémonie officielle tenue le mercredi 3 juin 2026 à Abidjan.



Financée par l'Union européenne (UE) à hauteur de 22 millions d'euros (environ 15 milliards de FCFA), cette coopération s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui aux Systèmes Sylvicoles et Agroalimentaires Durables en Côte d'Ivoire (PASSAD). Elle vise notamment à accompagner la réforme progressive du système ivoirien de contrôle sanitaire des denrées animales et d'origine animale (DAOA), conformément aux standards internationaux de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). Afin de transformer durablement le secteur, ce jumelage sera structuré autour de trois volets. Le premier consiste en la modernisation du cadre législatif et réglementaire. Le second porte sur la modernisation des services vétérinaires. Le troisième, quant à lui, concerne le renforcement des capacités des acteurs, le tout sur une période de 30 mois. Il mobilisera l'ensemble des acteurs publics et privés de la chaîne alimentaire (producteurs, trans-

formateurs, consommateurs, entre autres). Représentant, le Ministre des Ressources animales et Halieutiques Sidi Tiémoko Touré, le Directeur de Cabinet Assoumany Gouromenan a salué cette initiative. Il a expliqué que face au contexte actuel marqué par la recrudescence des maladies d'origine animale, il est urgent de mettre un point d'honneur au partage des connaissances et à la formation des experts. « *Au sortir de ces 30 mois de mise en commun de nos expertises nous sommes convaincus que nous allons tirer un bénéfice énorme* », a indiqué le Directeur de Cabinet du MIRAH, transmettant les remerciements du Ministre Sidi Touré à l'UE pour son soutien ainsi qu'aux trois pays à savoir la France, l'Espagne et l'Autriche

qui contribué à l'éligibilité de la Côte d'Ivoire à ce programme. « *Merci de mettre vos experts à notre disposition pour que nous puissions bénéficier de leurs connaissances* », a-t-il souligné demandant aux experts, qui bénéficieront de ces différentes connaissances de partager leurs expériences en matière de maladies tropicales. Ce jumelage, qui se positionne comme un dispositif de sécurité sanitaire, s'inscrit dans une dynamique de protection des consommateurs et de renforcement de la compétitivité du secteur ivoirien. Il s'agit en effet d'un échange de compétences et d'expertises entre les spécialistes de la santé animale de l'UE, notamment de la France, de l'Espagne et de l'Autriche. « *Ce jumelage est une étape clé qui touche concrètement la santé*

des aliments que nous retrouvons dans nos assiettes tous les jours et va nous permettre de mettre en lumière la sécurité alimentaire de façon générale, et plus particulièrement les questions liées à la sécurité des aliments d'origine animale », a affirmé la représentante de l'UE, Martina Borovac Pecarevic. « *20 % de la production animale mondiale est perdue chaque année à cause des maladies animales* ». L'importance de cette initiative a été renforcée par l'engagement du ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, qui a défendu, lors de sa récente participation à l'Assemblée générale de l'OMSA à Paris, une vision économique et stratégique de la santé animale en promouvant l'approche « Une seule santé », une démarche qui

relie la santé humaine, la santé animale et les écosystèmes environnementaux. En effet, la question de la santé animale s'inscrit également dans un contexte économique. Cette approche a été évoquée par le Dr Kallo Vessaly, directeur des Services vétérinaires et du Bien-être animal du ministère des Ressources animales et halieutiques, qui a souligné l'importance d'investir dans la sécurité sanitaire animale. « *Investir dans la sécurité animale, c'est investir dans la santé des consommateurs ; c'est aussi investir dans l'économie et la biodiversité* ». La directrice générale adjointe et cheffe des services vétérinaires de France, le Dr Marie-Christine Le Gal, a également insisté sur l'enjeu économique, en mettant particulièrement l'accent sur les défis à relever. « *Ce jumelage est un sujet majeur, car il existe un véritable défi pour l'ensemble des services vétérinaires. Avec l'intensification du commerce et des échanges, les maladies circulent de plus en plus entre les communautés, et il est essentiel de disposer de services vétérinaires formés pour y faire face* ». La Côte d'Ivoire est un acteur majeur du commerce international. Il est donc impératif pour le pays de s'aligner sur les standards internationaux en améliorant l'ensemble de son système de surveillance sanitaire.

Sandrine KOUADJO

STRUCTURES SOUS TUTELLE DU MINADERPV

Une nouvelle dynamique de communication enclenchée

Le Directeur de la Communication et de la Promotion Agricole (DCPA) du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, Monsieur Check Koné, a présidé, mercredi 3 juin 2026, la première réunion des responsables communication des structures sous tutelle du ministère. Organisée sous l'impulsion du Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, Bruno Nabagné Koné, cette rencontre visait à jeter les bases d'une synergie durable entre les différents acteurs de la communication institutionnelle, afin de promouvoir une communication cohérente, efficace et mieux coordonnée au service du secteur agricole. Les échanges ont permis de recueillir plusieurs ob-



servations et propositions, notamment la mise en place d'un canevas commun de travail à travers la plateforme « Com-Agrid », destinée à renforcer la collaboration entre les diffé-

rentes structures. Les participants ont également adopté le principe de réunions tournantes afin de mieux découvrir les missions, les projets et les activités de chaque entité. La rencontre a

enregistré la participation de douze responsables communication issus des principales structures sous tutelle du Ministère, notamment l'ANADER, l'INFPA, l'ARRE, le PNMR, le

Conseil du Café-Cacao, le Conseil Coton-Anacarde et Karité, le Conseil Hévéa-Palmier à Huile-Coco, le CNRA, l'AFOR, le FIRCA, le LANADA ainsi que la Chambre Nationale d'Agriculture. Au terme des échanges, l'ensemble des responsables communication a salué une initiative inédite au sein du #MINADERPV. Ils ont réaffirmé leur entière disponibilité à accompagner cette nouvelle dynamique, en vue de contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs de la feuille de route du Ministre Bruno Nabagné Koné, articulée autour de cinq axes stratégiques : la souveraineté et la sécurité alimentaires, la compétitivité, le financement, le foncier rural et la durabilité.

MYNA

ATELIER À YAMOOUSSOUKRO

Bruno Koné présente le bilan 2025 du secteur agricole

Bruno Nabagné Koné, Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, a présidé, le 05 juin 2026 à Yamoussoukro, l'Atelier bilan du secteur agricole pour l'année 2025.



A l'occasion, le Ministre Bruno Koné a salué le rôle central des producteurs et le bilan satisfaisant de l'année écoulée. Il a mis en lumière les acquis du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) en matière de modernisation, de résilience et d'amélioration des conditions de vie rurales. Il faut souligner qu'en termes de résultats, le niveau de production totale des cultures d'exportation au cours de l'année 2025 s'établit à 11 251 611 tonnes soit un excédent net de 916 526 tonnes par rapport à 2024. Cette tendance à la hausse des productions est également observée au niveau des cultures vivrières avec une production totale de 25 800 294 tonnes en 2025 contre 23 654 674 tonnes en 2024 soit un taux d'accroissement de 9%. Koné Bruno a appelé l'ensemble des acteurs du secteur agricole à en-

gager résolument la transition vers une agriculture à plus forte valeur ajoutée, portée par l'innovation, la compétitivité et la digitalisation, dans la perspective du PNIA III inscrit dans le Plan national de développement 2026-2030. Dans sa prise de parole, le Directeur général de la Planification, des statistiques et des projets, Kokora Dibi, a salué le bilan satisfaisant du secteur : « Le sec-

teur agricole représente 17 % du PIB, 40 % des exportations et 40 % de l'emploi national, pour une production globale estimée à plus de 37 millions de tonnes. La Côte d'Ivoire confirme par ailleurs son leadership mondial sur le cacao, l'anacarde et l'hévéa, avec des taux de transformation locale en progression de 41 % pour le cacao et 43 % pour le cajou », a-t-il dit. Pour lui, ces chiffres confir-

ment la vitalité du secteur agricole ivoirien.

La voie au PNI III

En tout cas, les résultats enregistrés en 2025 confirment le dynamisme du secteur agricole ivoirien, avec une progression soutenue des productions de rente (+8,9%) et vivrières (+9,1%), ainsi qu'une améliora-

tion du taux de transformation de nos matières premières. Au-delà de son côté bilan, l'Atelier de Yamoussoukro a permis de mettre en avant les défis structurels, notamment en matière de productivité, de mécanisation, de maîtrise de l'eau, de financement agricole, de résilience climatique, de digitalisation et de souveraineté alimentaire. La rencontre a permis, surtout, de tracer les perspectives d'un nouveau cycle de transformation du secteur, marqué par le lancement prochain du PNIA III, cadre stratégique qui guidera les investissements agricoles pour la prochaine décennie. Les acquis sont solides et les défis sont connus. Le temps est désormais à l'accélération. Le PNIA, rappelons-le, est la stratégie de référence du gouvernement ivoirien pour développer le secteur agricole, l'élevage et la pêche. Son objectif principal est d'atteindre la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté rurale grâce à des investissements massifs. A noter que le Ministre délégué chargé des Productions Vivrières, Bernard Kini Comoé, était présent à cet Atelier bilan de Yamoussoukro.

André SELFOUR

TABLE RONDE À ACCRA

Bernard Comoé expose les opportunités de la filière riz ivoirienne

Le Ministre ivoirien délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, chargé des Productions vivrières, Bernard Kini Comoé, a présenté, à Accra, les opportunités d'investissement offertes par la filière rizicole ivoirienne.



C'était lors d'une table ronde consacrée au financement du riz en Afrique de l'Ouest, tenue mardi 2 juin 2026 à Accra, au Ghana, sous l'égide de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). S'exprimant devant des bailleurs de fonds, des investisseurs et des acteurs majeurs de la chaîne de valeur rizicole de la sous-région, le Ministre Bernard Comoé a mis en lumière les importantes perspectives qu'offre le secteur rizicole en Côte d'Ivoire. Il a rappelé qu'avec une consom-

mation nationale estimée à 2,4 millions de tonnes de riz par an, pour une production locale d'environ 1,2 million de tonnes, le pays ne couvre encore qu'une partie de ses besoins et demeure fortement tributaire des importations. Selon le Ministre ivoirien, cette dépendance représente une charge financière annuelle d'environ 600 milliards de francs CFA, que les autorités entendent réduire de manière substantielle à travers un ambitieux pro-

gramme visant l'atteinte de l'autosuffisance rizicole dans un délai de deux ans. Pour concrétiser cette ambition, le gouvernement mise sur une participation accrue du secteur privé, notamment dans les domaines de l'aménagement hydroagricole, de la production semencière, de la transformation industrielle et de la commercialisation du riz. Une feuille de route structurée autour de six axes stratégiques a été présentée, visant à améliorer la

compétitivité de la filière rizicole à travers la réduction des coûts de production, la modernisation des unités de transformation et le renforcement des infrastructures logistiques. Elle prévoit également la levée des obstacles au commerce intracommunautaire, la promotion de la consommation du riz local et la mobilisation accrue du secteur privé autour des opportunités offertes par la filière, notamment dans une logique d'économie circulaire. M. Comoé

a lancé un appel aux investisseurs et partenaires financiers présents à Accra afin d'accompagner la transformation du secteur rizicole ivoirien, mettant en avant les nombreux atouts du pays, notamment l'abondance des terres cultivables, la disponibilité des ressources en eau, le dynamisme des producteurs, la stabilité du cadre institutionnel et la forte volonté politique des autorités. Au-delà du cas ivoirien, les échanges ont mis en lumière les défis communs auxquels font face les pays de la sous-région en matière de sécurité alimentaire et de développement agricole, tandis que les recommandations issues de la rencontre d'Accra devraient alimenter les réflexions en cours sur le Pacte régional d'investissement pour le riz, en cours d'élaboration sous l'impulsion de la CEDEAO.

MYNA avec AIP

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

La CEDEAO veut mobiliser des financements pour le riz

En Afrique de l'Ouest, le riz est la céréale dont la consommation connaît la croissance la plus rapide. Dans la sous-région, l'objectif est de parvenir à l'autosuffisance d'ici 2035.

« **L'**Afrique de l'Ouest n'a pas besoin de nouvelles déclarations d'intention : il faut mettre en place des portefeuilles de projets bancaires capables d'attirer des capitaux de long terme à grande échelle. En clair, le temps n'est plus aux discours sur le potentiel rizicole de la région ». C'est avec ces mots que le vice-ministre ghanéen des Finances, Thomas Nyarko Ampem, a donné le ton lors du lancement de la Table ronde sur l'investissement rizicole, qui se tient à Accra du 2 au 3 juin. Co-organisé par la Commission régionale de la CEDEAO, le gouvernement ghanéen et le Groupe de la Banque mondiale (WBG), ce rendez-vous inédit de haut niveau veut passer à une vitesse supérieure après la mise à jour des ambitions dans le riz ouest-africain. En décembre 2024, les chefs d'État de la CEDEAO avaient en effet approuvé à Abuja, au Nigeria, la Feuille de route régionale pour le riz sur la période 2025-2035, qui vise les 34 millions de tonnes de riz blanchi produit, un niveau qui permettrait à la région d'être autosuffisante. En outre, 13 États membres ont franchi une étape importante en élaborant et en validant un Plan d'action national d'investissement rizicole (PANIR), qui identifie des portefeuilles d'investissements bancaires ainsi que des bassins de production prioritaires. Dans le même temps, ces efforts régionaux ont été appuyés par l'initiative « AgriConnect », lancée par le Groupe de la Banque mondiale en octobre 2025. Visant à transformer l'agro-industrie et à améliorer les moyens de



subsistance de 250 millions de petits exploitants agricoles dans le monde d'ici 2030, ce programme a identifié le riz comme une chaîne de valeur clé en Afrique de l'Ouest, capable de stimuler la création d'emplois, de renforcer la sécurité alimentaire et d'attirer les investissements privés.

Un défi financier de 24 milliards USD

Un tel cadre global étant désormais posé, la Table ronde entend réunir deux jours durant, institutions financières internationales, banques commerciales et investisseurs privés, pour les inciter à sortir le chéquier. Et pour cause, un montant maximal de 24 milliards USD, soit 13607 126 400 000 francs Cfa, pourrait être requis pour déployer la feuille de route régionale sur les 10 prochaines années. Cela comprend 19 milliards USD en dépenses d'investissement qui feront la part belle à des domaines d'impact comme le stockage, la transfor-

mation, la mécanisation, et 5 milliards USD pour les dépenses opérationnelles dans l'amélioration de l'accès au financement et aux systèmes d'intrants. Si cette enveloppe est d'envergure, le temps presse pour la sous-région dont la demande en riz progresse de 4 % par an, contre une croissance de 3 % de la production selon les données de la CEDEAO. Avec un taux d'autosuffisance d'environ 60 %, la filière régionale doit non seulement se mettre en ordre de marche pour absorber la demande actuelle mais aussi celle future afin de limiter les importations qui atteignent déjà chaque année les 3,5 milliards USD.

« *L'Afrique de l'Ouest doit considérer le riz comme un actif économique stratégique. Il s'agit d'emplois pour notre jeunesse, de revenus pour les agriculteurs et du renforcement de la résilience de nos économies face aux chocs mondiaux à venir. Libérer le potentiel rizicole de l'Afrique de l'Ouest exigera des capitaux transformateurs, patients, compétitifs, orientés vers*

les infrastructures et capables de renforcer l'ensemble des systèmes agricoles», a expliqué Jane Naana Opoku-Agyemang, Vice-présidente du Ghana lors de son allocution d'ouverture de la cérémonie.

Des résultats concrets attendus

Pour attirer les financements, les organisateurs comptent mettre en avant lors du sommet, les opportunités d'investissement prêtes à l'emploi issues des 13 plans d'actions nationaux, en insistant sur les interventions à fort rendement, évolutives et commercialement viables. Selon les organisateurs, le déploiement de 3 500 systèmes communautaires d'irrigation solaire pourrait augmenter les rendements de 2 à 3 tonnes/ha et générer un retour sur investissement de 20 à 30 %, au bénéfice de 50 000 agriculteurs, pour un coût de 43 millions USD. Pendant ce temps, la formation de 7 000 entrepreneurs semenciers sur 300 000

hectares pourrait générer 0,6 million de tonnes de riz paddy supplémentaires, pour un coût estimé à 14 millions USD.

À l'issue de ce rendez-vous de deux jours, plusieurs avancées phares sont attendues de la table ronde. Le premier est la mobilisation d'engagements financiers immédiats, sous forme de promesses d'investissement, de lignes de crédit, de garanties ou de partenariats public-privé. Le second est l'adoption d'un Pacte régional d'investissement rizicole, qui doit formaliser les engagements, les responsabilités et les prochaines étapes. Ce pacte donnera une base commune aux pays de la région pour suivre les progrès et coordonner les interventions. Un autre résultat attendu concerne le renforcement de la coordination institutionnelle. La CEDEAO souhaite revitaliser l'Observatoire du riz, qui devra jouer un rôle central dans le suivi des engagements, l'évaluation des résultats et la capitalisation des bonnes pratiques.

Source : Agence Ecofin

Pour joindre *Agro-Pastoral*
appelez aux numéros suivants:

(+ 225) 27 22 23 87 66 - (+ 225) 07 07 87 98 43
(+ 225) 05 06 91 97 36 - (+ 225) 01 52 83 72 72

Agro-
Pastoral **NEWS**

ACTIVITÉS DE REBOISEMENT

L'ANADER renforce les pépiniéristes de l'indénié-djuablin

La Préfecture d'Abengourou a servi de cadre, mercredi 03 juin 2026, à la cérémonie officielle de remise de matériels aux pépiniéristes du paysage Indénié-Djuablin/Mé dans le cadre du projet SCOLUR-CI.



Cette activité, initiée par le Centre de Gestion de la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) d'Abengourou en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, notamment la GIZ, l'ICRAF, la FAO et le programme FOLUR, a bénéficié de l'accompagnement actif de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER). Le projet SCOLUR-CI a pour objectif de promouvoir des chaînes de valeur cacao exemptes de déforestation tout en contribuant à la restauration durable des paysages forestiers dégradés. Dans cette dynamique, l'ANADER joue un rôle essentiel à travers l'encadrement technique des producteurs, le

renforcement des capacités des acteurs locaux et la sensibilisation des communautés aux bonnes pratiques agroforestières et environnementales. La cérémonie visait à mettre à la disposition des pépiniéristes et des propriétaires de forêts les équipements nécessaires à la conduite des activités de plantation, de restauration des espaces dégradés et de protection des ressources forestières. Elle avait également pour ambition de renforcer l'engagement des commu-

nautés dans les actions de reboisement, de promouvoir une gestion durable des plantations et de consolider l'appropriation des objectifs du projet par les populations bénéficiaires. Aux côtés des autres structures techniques impliquées, l'ANADER assure le suivi de proximité des bénéficiaires afin de garantir une utilisation optimale des équipements distribués et d'améliorer l'impact des actions de restauration engagées sur le terrain. Grâce à son expertise en conseil agricole et

en mobilisation communautaire, l'Agence contribue activement à l'atteinte des objectifs de développement durable poursuivis par le projet SCOLUR-CI. Dans leurs différentes interventions, le représentant du Maire de la commune d'Abengourou, le représentant du Directeur Général de la SODEFOR, le Directeur du Centre de Gestion de la SODEFOR d'Abengourou et le Préfet de Bettié, représentant le Préfet de Région, ont salué l'engagement des différents partenaires,

notamment l'ANADER, dans l'accompagnement des communautés rurales et la promotion d'une cacaoculture durable conciliant production agricole et préservation des ressources forestières. Au nombre des équipements offerts pour soutenir efficacement les activités, l'on note quatre (4) tricycles attribués aux pépiniéristes d'Appoisso, Bokakokoré, Bébou et Blékoum pour le transport des plants d'ombrage, cent (100) équipements de protection individuelle (EPI) destinés aux pépiniéristes et groupes de plantation, ainsi que cent (100) lots de semences destinés aux équipes terrain pour le renforcement de la sécurité alimentaire. Par son implication dans l'encadrement et le suivi des bénéficiaires, l'ANADER confirme son rôle de partenaire privilégié du développement rural et de la transition vers des systèmes de production plus durables, résilients et respectueux de l'environnement.

Source : Anader.ci

KOUTO / NOIX DE CAJOU

Les ventes groupées de cajou, rempart contre les acheteurs véreux

Les autorités administratives et les acteurs de la filière cajou ont présenté, samedi 06 juin 2026 à Kouto, les ventes groupées de noix brutes de cajou comme un mécanisme efficace de protection des producteurs contre les acheteurs informels pratiquant des prix non homologués.



L'opération, organisée par le Conseil coton-anacarde-kaïté et ses partenaires, dont l'acheteur agréé Coopérative Djiguiya de Gbon (CODIGBON), a permis l'enlèvement d'un chargement de camion, estimé à 40 tonnes de noix brutes de cajou au prix officiel de 400 FCFA le kilogramme, fixé par le gouvernement pour la campagne 2026. Représentant le préfet du département de Kouto, le secrétaire général de préfecture, Tougma Amalaman Fram Moïse, a expliqué que le système de ventes groupées garantit aux producteurs un meilleur accès au marché ainsi qu'une rémunération conforme au prix bord champ.

Selon lui, cette initiative contribue également à empêcher certains acheteurs de parcourir les villages pour acquérir les productions à des prix inférieurs à ceux homologués par l'État. « L'État de Côte d'Ivoire est aux côtés des producteurs pour garantir leurs revenus et leur permettre d'écouler leurs stocks dans de bonnes conditions », a affirmé l'administrateur civil. Il a, en outre, recommandé l'utilisation progressive des moyens de paiement électronique afin de réduire les risques liés au transport de fortes sommes d'argent en espèces après les transactions. Le représentant de la société

coopérative CODIGBON, Doh Konaté Karnon Simon, s'est réjoui de l'implication et surtout de l'accompagnement de l'État, symbolisés à Kouto par la présence de l'autorité préfectorale. Il a rassuré le secrétaire général de préfecture quant à la prise en compte de sa suggestion relative aux paiements électroniques ou par chèques bancaires lors des prochaines opérations d'achat. Cette opération marque le lancement officiel des ventes groupées dans le département de Kouto pour la campagne de commercialisation 2026 de l'anacarde.

Source : AIP

RÉFORME AGRICOLE DE LA CEDEAO

Le Ministre Bruno Nabagné Koné plaide pour la souveraineté alimentaire

Réunis en session ministérielle extraordinaire virtuelle de la CEDEAO, mardi 9 juin 2026, les Ministres en charge de l'Agriculture ont examiné l'état d'avancement de la révision de la Politique agricole régionale (ECOWAP) ainsi que les enjeux liés à la gestion des engrais. Les travaux étaient présidés par le Ministre sierra-léonais de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, Dr. Henry Musa Kpaka. Prenant part aux échanges, le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, Bruno Nabagné Kone, a salué l'initiative de révision de l'ECOWAP, estimant qu'elle doit permettre de répondre efficacement aux défis de la sécurité alimentaire, du changement climatique et de la compétitivité agricole. Il a annoncé que la Côte d'Ivoire prévoit d'organiser, au cours des deux premières semaines de juillet, l'atelier national de validation du rapport d'évaluation de l'ECOWAP, une étape qui ouvrira la voie à la formulation du troisième Programme National d'Investissement Agricole (PNIA III). Sur la question des engrais, le Ministre a rappelé leur rôle stratégique dans la sécurité alimentaire et plaidé pour la levée des barrières tarifaires et non tarifaires entravant leur libre circulation au sein de la CEDEAO, appelant également à une harmonisation fiscale et au renforcement des capacités régionales de production afin de réduire la dépendance extérieure.

A.S.



LUTTE CONTRE LA RESISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

La FAO met en lumière les arguments économiques

La résistance aux antimicrobiens (RAM) représente une menace significative à long terme pour la sécurité alimentaire, la production animale, le bien-être économique et la santé humaine, rendant impératif de réaligner les incitations dans le secteur mondial de l'élevage avant que les coûts de l'inaction ne deviennent beaucoup plus difficiles à inverser, selon une nouvelle évaluation économique basée sur des scénarios de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Selon les tendances actuelles, stimulées par la demande croissante d'aliments d'origine animale et l'intensification continue de la production, l'utilisation mondiale des antimicrobiens dans le bétail devrait augmenter de près de 30 % d'ici 2040 par rapport à 2019, selon L'avenir de l'utilisation des antimicrobiens dans l'élevage – Le coût économique de l'action ou de l'inaction, présenté aujourd'hui en marge de la quatrième session du sous-comité COAG sur l'élevage au siège de la FAO à Rome. Le rapport souligne que, bien que les promoteurs de croissance antimicrobienne (AGP) soient associés à des gains clairs de productivité à court terme, notamment dans les zones à ressources limitées, les pertes de production à long terme projetées dans des scénarios de hausse de la RAM sont bien plus importantes. Dans les scénarios évalués, les pertes cumulées de la production animale dans le cadre du cas de RAM élevé pourraient atteindre environ 318 milliards de dollars d'ici 2040, contre environ 53 milliards dans le cas le plus sévère de suppression progressive de l'AGP. « Les coûts liés à la réduction de l'utilisation inutile d'antimicrobiens sont souvent immédiats et concentrés, tandis que les bénéfices de la préservation de l'efficacité antimicrobienne sont à long terme et largement partagés », a déclaré Thanawat Tiensin, directeur général adjoint de la FAO, directeur de la division de la production et de la santé animale, et vétérinaire en chef. « C'est pourquoi l'efficacité des antimicrobiens doit être considérée comme un bien public mondial, nécessitant une meilleure harmonie entre les incitations nationales



et agricoles et les bénéfices mondiaux de sa préservation de l'efficacité, soutenue par des investissements qui rendent la prévention possible à grande échelle. » Cela appelle à des approches politiques intégrées qui combinent régulation et incitations économiques, investissent dans les services vétérinaires, la surveillance et le diagnostic, favorisent des alternatives telles que la vaccination, la biosécurité et l'amélioration de l'élevage, et alignent les incitations commerciales et de marché avec une utilisation responsable des antimicrobiens et l'adoption d'alternatives viables. Le rapport estime qu'au moins 28,4 milliards de dollars d'investissements transitoires seraient nécessaires pour couvrir le coût à court terme de l'action.

La situation actuelle

Les directives internationales appellent de plus en plus à restreindre et à éliminer progressivement l'utilisation des AGP. Cependant, les efforts et les ajustements nécessaires ne sont pas uniformes, car ces produits sont associés à des gains de productivité clairs, en particulier dans des contextes où les producteurs sont exposés à un risque élevé de maladie et ont un accès limité aux services vétérinaires, aux mesures de biosécurité et à des alternatives abordables. Le rapport montre que l'utilisation future des antimicrobiens chez le bétail peut être réduite grâce à une meilleure pro-

ductivité, à des systèmes de santé animalier renforcés et à une meilleure prévention. Cependant, la suppression progressive des AGP impose un choc visible et immédiat, suivi d'une reprise partielle à mesure que les producteurs s'adaptent et développent des alternatives. La hausse de la RAM suit la trajectoire opposée. Ses effets économiques peuvent être moins visibles au début, mais ils s'accroissent avec le temps. Cet écart de temps est une des raisons pour lesquelles l'action peut être retardée, même lorsque l'argument à long terme en faveur d'une intervention est solide.

Le rapport présente un cadre économique intégré One Health et une analyse de modélisation basée sur des scénarios afin d'évaluer le retour sur investissement dans la gestion des antimicrobiens pour l'élevage en reliant les décisions au niveau de l'exploitation, la capacité de gouvernance et les résultats macroéconomiques. Elle conclut que la gestion des antimicrobiens dans le bétail ne peut être atteinte uniquement par des directives techniques ou une réglementation nationale, soulignant la nécessité d'objectifs plus clairs, de financements durables, d'incitations fondées sur le marché et d'un soutien à l'adoption au niveau des fermes. Les instruments économiques peuvent inclure, lorsque cela est approprié et adapté au contexte national, des plafonds, des normes échan-

geables et des mesures fiscales. Associer les restrictions à un soutien ciblé à la transition, incluant des investissements dans la biosécurité, la vaccination, les services vétérinaires et l'accès accéléré à des alternatives efficaces non antibiotiques, est essentiel pour combler l'écart de coûts et de temps entre l'action et l'inaction. Cette hypothèse est renforcée par la projection du rapport selon laquelle la production animale mondiale devrait augmenter d'environ 23 % d'ici 2040, menée par la production avicole et laitière.

Ce que visent les efforts

D'ici 2040, l'Asie et le Pacifique devraient rester les plus grands utilisateurs mondiaux d'antimicrobiens pour le bétail, représentant près de 65 % de l'utilisation totale, suivis de l'Amérique du Sud avec environ 19 %. Bien que la part de l'Afrique soit plus faible, son taux de croissance est parmi les plus élevés. Le rapport évalue comment les AGP sont associés à une amélioration de la croissance et de l'efficacité de l'utilisation de l'alimentation chez les poulets de chair, les porcs et les bovins, bien que les effets varient selon la région, l'espèce et le système de production. Ces résultats aident à expliquer pourquoi les producteurs peuvent compter sur les AGP lorsque des alternatives abordables et efficaces sont limi-

tées. Ils montrent également pourquoi les pertes à court terme dues à la réforme sont susceptibles d'être inégales, nécessitant des réponses politiques soigneusement adaptées et un soutien collectif. La FAO soutient les membres dans cette transition à travers RENOFARM, son initiative de 10 ans visant à réduire le besoin d'antimicrobiens dans les fermes pour une transformation durable des systèmes agroalimentaires, le cadre de bonnes pratiques Farm 5Gs et le système international de surveillance de la résistance aux antimicrobiens de la FAO (InFARM). Ensemble, ces efforts visent à renforcer la prévention, améliorer la surveillance et rendre une utilisation responsable des antimicrobiens possible pour les agriculteurs, les chaînes de valeur et les gouvernements. Les participants de la Sous-commission sur l'élevage discuteront également du projet de Plan d'action mondial pour une transformation durable de l'élevage, qui expose des priorités pratiques et des actions que les gouvernements et partenaires devront suivre. Le Plan encourage le travail sur toute la chaîne de valeur du bétail — de la production aux marchés et la prise de décisions basées sur des preuves et le contexte local afin de rendre les systèmes d'élevage plus durables tout en répondant à la demande croissante de viande, de lait et d'œufs.

Source : FAO

« Je rêve d'un avenir où l'agriculteur ivoirien ne sera plus seulement perçu comme un homme de la terre, mais aussi comme un entrepreneur accompli, respecté, prospère... en costume s'il le souhaite. » Bruno Nabagné Kone, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières.

